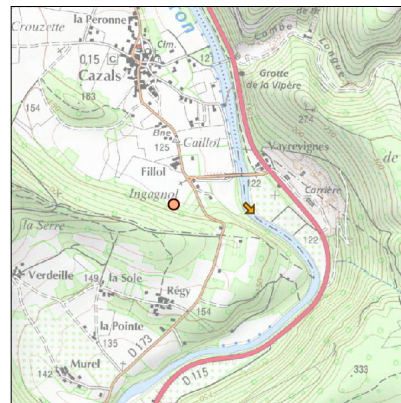
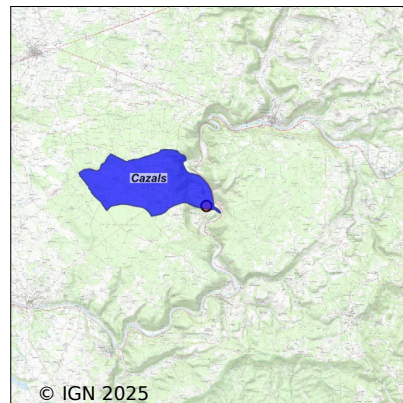


Système d'assainissement 2023

CAZALS (village)

Réseau de type Séparatif



Station : CAZALS (village)

Code Sandre	0582041V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE ET GORGES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	novembre 2004
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	190 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	11 Kg/j
Charge nominale DCO	22 Kg/j
Charge nominale MES	13 Kg/j
Débit nominal temps sec	28 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	597 434, 6 336 040 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Aveyron

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est séparatif. Il se compose d'1 kilomètre de canalisations gravitaires et de 600 mètres de refoulement. En 2023, il n'y a pas eu de branchement supplémentaire. Le nombre de branchements sur le réseau est donc de 77 et la population raccordée est d'environ 75 personnes (il y a des résidences secondaires).

Le réseau comprend 2 postes de relevage qui sont clôturés et fermés à clef.

Le poste général est propre. Le nettoyage est effectué au minimum une fois par semaine (panier-dégrilleur, poires de niveau). Les 2 pompes fonctionnent correctement. Mais pendant l'été 2023, la pompe n°2 avait une aspiration plus faible que d'habitude. Et effet, les moyennes journalières des temps de pompage étaient légèrement différentes (pompe n°1 : 3 heures et pompe n°2 : 2,7 heures). Un nettoyage complet du puits avait alors été effectué. Une des 2 barres de guidage des pompes présente toujours des signes de corrosion.

Le poste salle des fêtes est propre. Une collerette de graisse est parfois présente sur les parois du puits et les poires de niveaux se recouvrent de graisses mais toutes ces graisses sont rapidement enlevées. Le panier-dégrilleur est régulièrement vidé. Les 2 pompes fonctionnent correctement. Mais par contre, les moyennes journalières des temps de pompage sont très différentes (pompe n°1 : 0,002 heure et pompe n°2 : 0,246 heure). Régulièrement, lors des orages, le compteur électrique disjoncte. Il est donc nécessaire de passer sur ce poste après chaque orage pour vérifier si tout fonctionne correctement (il faudrait peut-être prévoir une télé-alarme).

Station d'épuration

La station n'est pas clôturée mais une barrière végétale naturelle (haie de pyracantha) entoure une partie de l'enceinte et empêche d'accéder au site. En fonction des saisons, des espaces sont parfois visibles et deviennent praticables pour accéder à l'installation. A l'entrée du site de la station, le portail installé pendant l'été 2022 n'a pas bougé car les talus proches sont stables.

En 2023, 2 analyses du rejet ont été réalisées. L'épuration était excellente avec une nitrification poussée à chaque fois.

La chasse automatique alimentant le premier étage est propre (l'ouvrage est nettoyé au minimum 1 fois par mois). Son fonctionnement est satisfaisant. Les flexibles sont en bon état. Il n'y a pas de fuite. Le compteur de bâchées a été remplacé le 12 mars 2022. Le volume de la bâchée est de 2 m³. Pour le 1er semestre 2023, le compteur ayant été remis à zéro de manière inopinée, le nombre moyen de bâchées journalières ainsi que le volume moyen entrant sur la station ne peuvent pas être calculés. Par contre, pour le 2ème semestre, il y a eu une moyenne journalière de 3,5 bâchées soit 7 m³ par jour ce qui représente 47 équivalent-habitants soit presque 25 % de la charge hydraulique.

Sur le filtre 1er étage, il y a 3 casiers. La station ne reçoit pas une charge suffisante pour pouvoir alimenter ces 3 casiers. De ce fait, l'alimentation du casier n°3 est arrêtée depuis février 2022 et le bac n°3 est bâché depuis mars 2022. Depuis presque 2 ans, seuls les casiers n°1 et n°2 sont utilisés. L'alternance des bacs est donc réalisée 1 seule fois par semaine. En 2023, les roseaux se sont bien développés sur les 2 casiers alimentés (100 % de la surface couverte et 4 m de hauteur). La coupe annuelle des roseaux a été effectuée en novembre 2023 et a été suivie d'un nettoyage complet des 2 casiers utilisés et d'un réajustement de la bâche du casier n°3. Parfois, lorsque les filtres sont envahis par des adventices (orties notamment), les casiers des filtres sont noyés au printemps pour essayer d'éliminer au maximum les plantes parasites. Sur les pourtours des filtres, les quelques rares repousses de peupliers sont arrachées. Les plaques de dispersion de l'effluent ne sont pas toujours de niveau. Elles sont rapidement repositionnées.

La chasse automatique alimentant le second étage est propre (l'ouvrage est nettoyé au minimum 1 fois par mois). Parfois le fond de l'ouvrage est partiellement envahi par des mousses, notamment sur l'auget, ce qui pourrait occasionnellement gêner le bon fonctionnement de la chasse. En juin 2023, l'auget était bloqué car des végétaux étaient tombés au fond de la chasse. L'exploitant a immédiatement procédé à un nettoyage complet de l'ouvrage. De manière générale, le fonctionnement de la chasse est satisfaisant. Les flexibles sont en bon état. Il n'y a pas de fuite. Le compteur de bâchées est en place depuis mars 2022. Le volume de marnage est de 2 m³. Sur les 4 premiers mois de l'année 2023, il y a eu, en moyenne journalière, 3,2 bâchées soit 6,4 m³ par jour (23 % de la charge hydraulique), ce qui représente environ 43 équivalent-habitants. De mi-mai à mi-octobre, il y a eu, en moyenne

journalière, 1,1 bâchée soit 2,2 m³ par jour (8 % de la charge hydraulique), ce qui représente environ 15 équivalent-habitants. Même si l'été 2023 a été particulièrement chaud, il est certain que le compteur de bâchées n'a pas fonctionné correctement pendant cette période estivale.

Sur le filtre 2ème étage, il y a 2 casiers. La station ne reçoit pas une charge suffisante pour pouvoir alimenter les 2 casiers. De ce fait, le casier n°2 est bâché. Il n'y donc pas d'alternance et seul le bac n°1 est utilisé. En 2023, les roseaux se sont bien développés sur ce casier (100 % de la surface couverte et 3 m de hauteur). En cours d'année, il est parfois observé la présence de quelques adventices notamment sur les pourtours du filtre et dans les 2 casiers. Plus rarement, il est noté la présence d'eau stagnante en surface du casier utilis

Sous produits

La dernière mesure de la hauteur de boues a été réalisée en mars 2022. Les mesures de la hauteur des boues réalisées selon le protocole de l'IRSTEA nous ont indiqué que l'épaisseur moyenne de la couche de boues à la surface des casiers était d'environ 10 cm (minimum : 6 cm et maximum : 16 cm principalement autour des points d'alimentation où les monticules de boues se forment).

La station ayant été mise en service en 2004, il reste encore de nombreuses années de fonctionnement avant de devoir prévoir un curage des boues (le curage doit s'envisager lorsque la hauteur moyenne des boues atteint une vingtaine de centimètres environ).

Après plus de 19 ans de fonctionnement, l'épaisseur moyenne des boues est de plus ou moins 10 cm. Cela montre bien que la station fonctionne en nette sous-charge et qu'une partie des boues se minéralise au fur et à mesure de leur formation. Un étalement des boues doit quand même être effectué après chaque coupe annuelle des roseaux.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	7,7 m ³ /j	27 %			7,7 m ³ /j	
DBO ₅	3 Kg/j	27 %	380 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	6,4 mg/l
DCO	7,7 Kg/j	35 %	1 000 mg/l	97 %	0,2 Kg/j	33 mg/l
MES	3,5 Kg/j		450 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	6,4 mg/l
NGL	0,8 Kg/j		100 mg/l	20,8 %	0,6 Kg/j	79 mg/l
NTK	0,8 Kg/j		100 mg/l	99 %	0 Kg/j	1,3 mg/l
PT	0,1 Kg/j		16,9 mg/l	62 %	0,1 Kg/j	6,5 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582041V001>